



Jusqu'au 14 mars 2023

# Appel à projets national Patrimoine écrit 2023

L'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » vise à soutenir les projets exemplaires concernant les collections patrimoniales des bibliothèques relevant des collectivités territoriales ou de leurs groupements.

## Projets soutenus

Les opérations soutenues dans le cadre de l'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » peuvent concerner l'un des trois domaines suivants :

- Signalement des collections de manuscrits, de livres imprimés anciens, de documents iconographiques ou de fonds locaux et spécialisés.
- Conservation des collections patrimoniales.
- Valorisation des collections patrimoniales.

## Contact

Direction générale des médias et des industries culturelles  
Service du livre et de la lecture  
Bureau du patrimoine  
[patrimoine.sll@culture.gouv.fr](mailto:patrimoine.sll@culture.gouv.fr)  
01 40 15 75 81  
182 Rue Saint-Honoré, 75001 Paris

## Informations et dépôt des candidatures

Pour cette édition 2023, les candidatures se font entièrement en ligne via le portail Démarches simplifiées.

- [Présentation de l'appel à projet national « Patrimoine écrit des bibliothèques » \(nouvel onglet\).](#)
- [Accédez au portail Démarches simplifiées \(nouvel onglet\).](#)